

DOSSIER P.11

LA VILLE S'ENTRETIENT AU NATUREL

10 Des travaux au centre sportif
Léo Lagrange

17 « Les mondes de l'APART » :
l'expo à ne pas manquer

04 RETOUR EN IMAGES

06 ÇA S'EST PASSÉ

941 élèves ont fait leur rentrée

07 C'EST D'ACTU

Le marché sous le signe d'Halloween
L'accueil des nouveaux habitants
La Comédie de Saint-Etienne s'invite à Riorges
Modification du PLU : avis d'enquête publique

10 TRAVAUX

Travaux au centre sportif Léo Lagrange

Adieu les produits chimiques !
Plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé dans l'espace public à Riorges.
Découvrez les alternatives employées pour préserver notre cadre de vie.



11 DOSSIER

RIORGES, TOUJOURS PLUS NATURE

15 ÉCONOMIE

Deux nouvelles entreprises dans le domaine du web

16 RENCONTRES

Danielle Gerber, nouvelle principale du collège

17 CULTURE

Bientôt aux Mardi(s) du Grand Marais
L'APART : une expo-événement

18 ÉTAT CIVIL

19 AGENDA

RETROUVEZ
LE PROCHAIN
NUMÉRO
DE RIORGES
MAGAZINE
À PARTIR DU
3 DÉCEMBRE
DANS VOTRE
BOÎTE AUX
LETTRES

RIORGES MAGAZINE HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination et rédaction Sarah Sanchez

Rédaction Pauline Pitrou, Anthony Sion Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon

Impression Imprimerie Chirat, Saint-Just-la-Pendue Photographies Service Communication

→ CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION 04 77 23 62 76 | SERVICE.COMMUNICATION@RIORGES.FR



« Au rendez-vous des associations », la première édition du parcours de découverte de la vie associative, le samedi 1^{er} septembre.

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

« LES COLLECTIVITÉS SUBISSENT UN « TOUR DE VIS » BUDGÉTAIRE »

La rentrée scolaire s'est bien passée à Riorges avec 940 élèves, soit une augmentation de 2,4% par rapport à la précédente rentrée, et la création d'une classe élémentaire au groupe scolaire du Bourg. En revanche, je regrette qu'à nouveau le budget de l'Education Nationale soit en réduction.

Le ministre de l'Education Nationale, après avoir vanté la poursuite du dédoublement progressif des classes pour les cours de CP et CE1 en zone prioritaire, a annoncé la suppression de 2 600 postes d'enseignants dans le second degré, alors que le nombre de jeunes scolarisés augmente. Tout en précisant : « le nombre de postes supprimés doit être affiné dans la loi de Finances ».

Comme d'habitude, quand l'exécutif national (président et gouvernement) évoque les services publics, que ce soit la santé, l'éducation nationale ou les services de proximité, c'est avec un objectif de rentabilité au détriment des citoyens.

Les collectivités subissent aussi un « tour de vis » budgétaire de la part de cet exécutif national mettant en péril leur fonctionnement et les services rendus à leurs habitants.

Dans ce contexte de recherche constante de la moindre économie, la suppression de la taxe d'habitation, issue d'une promesse électorale démagogique pendant la campagne présidentielle, et sans aucune concertation avec les élus locaux, est dénuée de tout réalisme budgétaire et de responsabilité politique.

A l'horizon 2020, l'Etat devra trouver plus de 26 milliards d'euros pour compenser cette baisse de recette fiscale. La décision étant prise, la question qui en découle et qui aurait dû être posée avant : « comment financer cette mesure ? ». La nouvelle architecture fiscale indolore en apparence provoquera des dégâts collatéraux que les contribuables et élus vont découvrir au fil de l'eau.

Face à ce constat et cette condescendance de l'exécutif national à l'égard des élus locaux, et notamment des maires, il n'est pas surprenant que de nombreux maires démissionnent ou annoncent déjà qu'ils ne se représenteront pas.

Ce n'est pas un signal positif pour la République.

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 15 NOVEMBRE
À 20H30



1_ Les habitants du quartier du Pontet nous ont offert un magnifique spectacle le 9 septembre, dans le cadre de leur fête "A l'âge de Bière". Ils étaient 150 à défiler dans les rues. Bravo au Club des Riopontins ! **2_** Le 1^{er} septembre, les Riorgeois avaient rendez-vous avec les associations ! Plusieurs sites de la ville étaient investis par les associations pour des démonstrations, des initiations, des stands d'information... **3 & 4_** Le renouvellement de l'offre d'habitat se poursuit dans le quartier du Pontet.

La résidence « Le Grand Chemin » a été inaugurée le 11 septembre. Ce projet, comprenant 27 logements, est porté par Ophéor. **5_** Le 21 septembre, les Riorgeois étaient conviés à un apéro-concert, avec Nazca. Le groupe lyonnais revient le 16 octobre aux Mardi(s) du Grand Marais.





6_ La municipalité, à travers le foyer Pierre Laroque, organisait son spectacle annuel pour les aînés le **20 septembre**. Sur la scène du Grand Marais, Chrys Mahun a joué son spectacle « Les Années Bonheur ». **7_** « L'escapade des gourmands » a rassemblé 165 marcheurs le **30 septembre**. Cet évènement, permettait de sillonner la commune tout en profitant de haltes gourmandes, en partenariat avec le Bistro Beaulieu et la Framboisine. **8_** Côté Ouverture, l'entreprise riorgoise de menuiserie PVC, a fêté ses 30 ans le **21 septembre**. Jean-Luc Chervin, Maire de Riorges, et Isabelle Berthelot, conseillère municipale déléguée au commerce et à l'artisanat, étaient présents pour saluer la longévité et le développement de cette entreprise.





1 Jour de rentrée, ici à l'école du Bourg.

2 Les activités Tempo sont de retour, cette année de 16h15 à 17h30.



LA RENTRÉE, C'EST FAIT !

Le 3 septembre dernier, 941 enfants ont repris le chemin de l'école.

C'est parti pour une nouvelle année scolaire, avec des effectifs à la hausse pour les écoles de Riorges (une vingtaine d'élèves supplémentaires par rapport à l'an passé). Les élèves ont retrouvé leurs salles de classe, pour une semaine désormais répartie sur quatre jours. Durant l'été, plusieurs travaux ont été menés dans les groupes scolaires, comme à l'école du Bourg, où la cour a entièrement été refaite ou bien à l'école des Sables, qui a bénéficié de travaux d'isolation thermique et acoustique.

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le 12 octobre, cartes d'électeur en mains, les élèves de CM1 et CM2 étaient invités à élire leurs nouveaux représentants. Les jeunes élus pour constituer le nouveau conseil municipal enfants vous seront présentés dans le prochain numéro de *Riorges Magazine*.

LA RENTRÉE 2018...

587

élèves en élémentaire

354

élèves en maternelle

504

élèves au collège



Nathalie Tissier-Michaud

Adjointe à la vie scolaire



La municipalité accorde une attention très particulière au bien-être des élèves. Chaque année, les écoles font l'objet de travaux permettant aux enfants d'étudier dans les meilleures conditions. Dans un souci d'égalité, les services périscolaires sont accessibles à tous. Une tarification sociale est appliquée pour Tempo comme pour la restauration scolaire. Les garderies et les études surveillées sont gratuites. Je souhaite à tous les élèves, ainsi qu'à leurs familles, une belle année scolaire !



ÉVÈNEMENT

LE MARCHÉ PLACÉ SOUS LE SIGNE D'HALLOWEEN

Le rendez-vous automnal préféré des petits Riorgéois est de retour ! Pour fêter Halloween, la municipalité proposera des animations sur le marché de Riorges centre.

Citrouilles terrifiantes, sorcières, vampires et fantômes hanteront la place de la République. Les enfants pourront confectionner leurs propres lanternes tout en se délectant de délicieuses friandises, ou encore se faire maquiller. Des stands de jeux de tir et des jeux en bois seront également mis à disposition des petits et des grands. Bien d'autres surprises vous attendent. Costumes effrayants exigés !

→ **Mercredi 31 octobre, de 9h30 à 15h. Place de la République**
Gratuit. Plus d'info : 04 77 23 62 62

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

LES NOUVEAUX RIORGEAIS INVITÉS LE 9 NOVEMBRE

Vous avez emménagé à Riorges depuis novembre 2017 ? Le Maire et l'équipe municipale vous invitent à la réception des nouveaux habitants.

Les nouveaux arrivants étaient plus d'une cinquantaine l'an passé à participer à la réception d'accueil qui leur était réservée. L'occasion de découvrir les différents quartiers, les équipements, les services... mais aussi de mieux connaître la ville et de rencontrer d'autres habitants ! Si vous êtes installé à Riorges depuis novembre 2017, votre famille est cordialement invitée à la nouvelle édition de la réception des nouveaux Riorgéois, le vendredi 9 novembre à 18h, en mairie.

→ **Vendredi 9 novembre, 18h en mairie**
 Inscrivez-vous au 04 77 23 62 95 ou sur www.riorges.fr



en bref...

>> CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE LE CENTENAIRE

Nous commémorons cette année le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. La cérémonie du 11 novembre revêtira un caractère exceptionnel et réunira les élus riorgéois, le conseil municipal enfants et les associations d'anciens combattants (FNACA et FNDIRP). Elle débutera par un défilé qui reliera la cour de l'école du Bourg au Monument aux Morts de la place Verdun. Le centre Musiques et Danses Pierre Boulez et la chorale du collège Schweitzer ponctueront la cérémonie de leurs interventions musicales. Tous les citoyens sont invités à prendre part à cet important moment de mémoire.
Dimanche 11 novembre
 11h, place Verdun, bourg de Riorges.

>> LES 10 KILOMÈTRES DE RIORGES SONT DE RETOUR

Le dimanche 4 novembre, chaussez vos baskets pour participer à la course des 10 kilomètres de Riorges, organisée par l'Olympique Riorges Marche Athlétisme. Le départ de cette 32^e édition sera donné à 9h30, rue Léon Blum. À 11h, les enfants pourront s'élancer à leur tour sur le parcours.
Plus d'info : 06 27 29 07 44
www.orma-riorges.fr

THÉÂTRE

LA COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE POSE SES BAGAGES À RIORGES

Comme chaque année, la municipalité invite la Comédie de Saint-Étienne à présenter une création originale. Dans ce cadre, c'est la pièce « Moitié voyageur » de Logan De Carvalho qui sera jouée à la maison de quartier du Pontet le jeudi 22 novembre.

Logan De Carvalho vient d'une famille de gens du voyage mais son destin l'a emmené sur scène. Il est devenu acteur et a quitté sa communauté pour la capitale. Lorsqu'il apprend que sa sœur se marie avec un vrai gitan, il retourne dans sa famille pour rencontrer son futur beau-frère : cette visite promet d'être forte en rebondissements !

Présentée cette année au off du festival d'Avignon, « Moitié Voyageur » est une comédie touchante qui aborde la question de l'identité. Seul en scène, Logan De Carvalho campe une dizaine de personnages tout en humour et en générosité. Co-écrit avec Vincent Dedienne et Anaïs Harté, « Moitié voyageur » est LE spectacle à ne pas manquer cet automne!



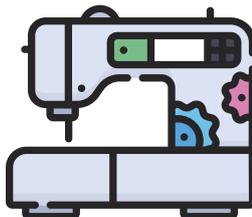
→ Jeudi 22 novembre, 20h.
Maison de quartier du Pontet (Durée : 1h20)
Tarifs : Adultes 10 €
Moins de 16 ans : 5 €
Renseignements et réservation :
billetterie en ligne sur www.riorges.fr
ou au 04 77 23 80 27

LOISIRS CRÉATIFS

DES AIGUILLES ET DES FILS



Le Club Méli-Mélo Patchwork vous donne rendez-vous les 27 et 28 octobre pour la cinquième édition de son salon annuel « Des aiguilles et des fils ». L'occasion pour les amateurs de travaux manuels de dénicher du matériel dédié au patchwork, à la couture ou encore à la broderie. Les passionnés pourront aussi assister à des cours et à des démonstrations. Cette année, 24 exposants dont 12 nouveaux sont attendus dans la salle du Grand Marais.



→ Samedi 27 octobre de 10h à 19h et dimanche 28 octobre de 10h à 18h,
salle du Grand Marais - Entrée libre
Plus d'info : 06 71 95 08 95

en bref...

>> INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Si vous avez déménagé au cours de l'année ou si vous venez d'acquérir la nationalité française, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Deux solutions :
→ Rendez-vous en mairie jusqu'au 31 décembre 2018, muni de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, établie à votre nom et datant de moins de 3 mois à la date de l'inscription).
→ Vous avez aussi la possibilité de faire votre demande en ligne sur www.service-public.fr, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018. Plus d'info auprès du service Citoyenneté au 04 77 23 62 63 ou sur www.riorges.fr

MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le plan local d'urbanisme (PLU) va faire l'objet d'une modification. Une enquête publique est ouverte depuis le 1^{er} octobre, elle se terminera le 31 octobre.



QUEL SONT LES ÉLÉMENTS CONCERNÉS PAR CETTE RÉVISION DU PLU ?

- le repérage du bâtiment agricole de Chancy pour permettre son changement de destination en habitation ;
- l'évolution de l'annexe du Schéma Directeur de l'Assainissement en actualisant les informations et en y ajoutant le Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales ;
- l'évolution du zonage de quatre sites : sur les rues de Saint-Alban et de Saint-André pour étendre et conforter les espaces naturels, sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) « École des Sables » et « Extension-renforcement de Riorges centre » pour une mise en cohérence avec son phasage d'ouverture à l'urbanisation ;
- l'adaptation et la correction du règlement pour en faciliter sa compréhension (implantation des abris de jardins et piscines, édification des clôtures, façades et toitures, surplomb du domaine public, etc.) ;
- la modification de 24 emplacements réservés portant sur leur création, description, évolution des emprises et suppression ;
- la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « extension-renforcement de Riorges centre » composée d'une OAP textuelle et graphique, en lieu et place du Périmètre de mise en Attente d'un Projet d'Aménagement, déjà présent au plan de zonage issu de la révision précitée. Il s'agit d'un basculement opérationnel d'une emprise en tissu urbain et en renouvellement ;
- l'actualisation de l'échéancier des OAP dont le report de 3 opérations à une date ultérieure (post 2026) pour limiter la pression foncière.

COMMENT PRENDRE PART À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

- Les pièces du dossier ainsi que les registres sont déposés jusqu'au 31 octobre :
- à la mairie de Riorges aux jours et horaires habituels d'ouverture ;
 - sur le site internet de Riorges (<http://www.riorges.fr/actualites/>).

Chacun peut prendre connaissance du dossier de modification du PLU et pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête. Il est aussi possible de les adresser par écrit, en mairie de Riorges (411 rue Pasteur), à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : modificationPLU@riorges.fr en précisant bien l'enquête publique à laquelle le mail fait référence.

- **À noter : permanences du commissaire enquêteur**
Monsieur Pierre GRETHA, désigné en qualité de commissaire enquêteur recevra en mairie : le lundi 22 octobre, de 13h30 à 17h30 et le mercredi 31 octobre, de 13h30 à 17h30.

en bref...

>> REPAS DE FIN D'ANNÉE ET BOÎTES DE CHOCOLATS

Le traditionnel repas de Noël offert par la municipalité aux habitants de la commune âgés de plus de 73 ans aura lieu au gymnase Galliéni. Cette année, il se tiendra le mercredi 19 décembre à midi.

Des boîtes de chocolats sont aussi offertes aux Riorgeois de plus de 80 ans. Elles seront distribuées à domicile, le dimanche 16 décembre, entre 9h et 12h.

Pour bénéficier du repas et/ou de la boîte de chocolats, il est obligatoire de s'inscrire, lors de l'une de ces permanences :

- Au Pontet (maison de Quartier) : les mardis 13 et 20 novembre de 13h30 à 15h.
- Aux Canaux (maison de Quartier Chantoiseau) : les mercredis 14 et 21 novembre de 9h à 10h30.
- Au foyer Pierre Laroque, 81 rue Elise Gervais : à partir du jeudi 15 novembre et jusqu'au vendredi 23 novembre, les jours d'ouverture du foyer de 9h30 à 11h.

Plus d'informations auprès du foyer Pierre Laroque : 04 77 71 26 52

CENTRE SPORTIF LÉO LAGRANGE

VERS UNE MEILLEURE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Durant l'été, des travaux ont été menés sur la toiture et l'éclairage au centre sportif Léo Lagrange, pour une rentrée sportive au top !



EN CHIFFRES

233 814 €

pour la rénovation
de la toiture

Ce projet a reçu une subvention de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (29 677 €) ainsi qu'une subvention du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Contrat Ambition Région.

35 659 €

pour l'éclairage

Très fréquenté par les clubs sportifs et le public scolaire, le centre sportif Léo Lagrange a fait l'objet de travaux pendant l'été. La toiture, dont l'étanchéité avait presque 30 ans, a été rénovée et le système d'éclairage a été remplacé dans le gymnase.

ISOLATION ET ÉTANCHÉITÉ DU TOIT

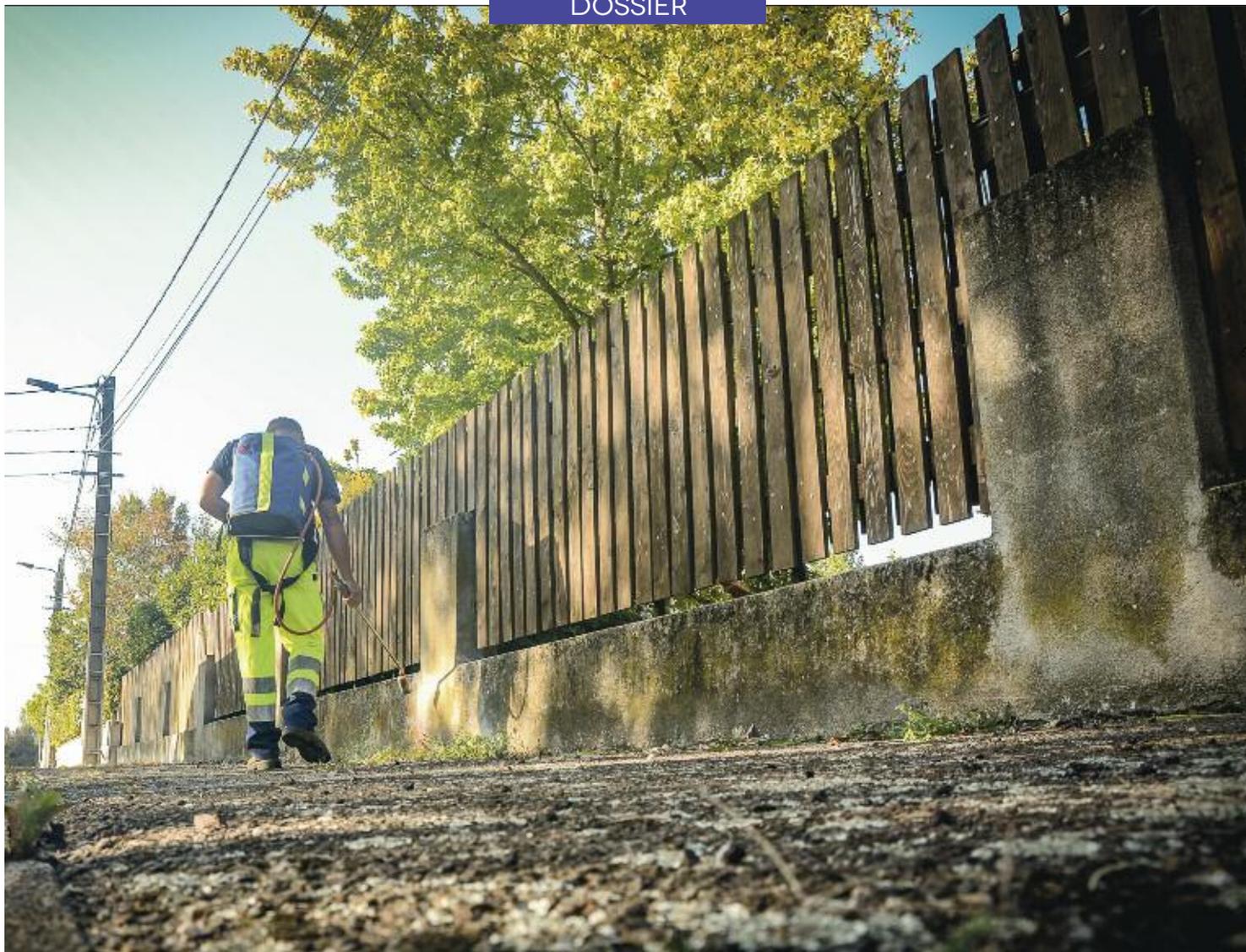
La toiture du centre sportif datait de l'ouverture de l'équipement, c'est-à-dire 1991. Exposée aux intempéries, elle est devenue perméable au fil des années, bien que plusieurs interventions aient été opérées. Des travaux de rénovation se sont donc déroulés de mai à octobre, portant sur le remplacement de l'étanchéité.

Ce chantier a aussi créé l'opportunité d'améliorer les performances énergétiques puisque l'isolation minérale a été doublée, passant de 8 à 16 cm.

UN ÉCLAIRAGE PLUS PERFORMANT

Depuis juillet, le gymnase bénéficie d'un nouveau système d'éclairage. L'installation a été faite en régie, par l'électricien de la commune. Le niveau d'éclairage peut désormais être régulé selon plusieurs niveaux de puissance, en fonction de l'utilisation qui en est faite (entraînement ou compétition par exemple).

Des détecteurs de présence assurent l'extinction automatique et une sonde photométrique permet d'ajuster le niveau d'éclairage selon l'apport de luminosité naturelle. Grâce à cette opération, la consommation d'énergie est divisée par quatre, le retour sur investissement sera atteint en quatre ans.



Entretenir la ville au naturel

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite pour les collectivités. Si c'est une excellente nouvelle pour la santé publique et la préservation de la biodiversité, cela a entraîné un nouveau mode de gestion du cadre de vie. Découvrez comment Riorges est désormais entretenue au naturel !

0

*Plus aucun produit
phytosanitaire
n'est utilisé
par la municipalité !*

160 km

*de trottoirs sur lesquels
les herbes folles
doivent être enlevées.*

15 agents

*composent le service Parcs et Paysages
durables. Dans le cadre du zéro-phyto,
ils travaillent en transversalité avec
le service Espaces publics et Mobilité.*

UNE VILLE PLUS VERTE : MODE D'EMPLOI

Voilà bientôt deux ans que les produits phytosanitaires ont été interdits d'utilisation pour les collectivités. À Riorges comme ailleurs, les pratiques d'entretien du cadre de vie ont dû évoluer.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le recours au désherbage chimique est interdit pour les collectivités. Les espaces publics, trottoirs compris, doivent être systématiquement désherbés avec des méthodes alternatives.

La Ville de Riorges avait déjà considérablement réduit l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts en adaptant ses pratiques depuis plusieurs années. Avec la réglementation de 2017, la façon de gérer les espaces publics a dû toutefois être réorganisée.



Le désherbage mécanique nécessite des passages réguliers.



La commune s'est équipée d'une nouvelle balayeuse qui permet notamment, d'ôter les pousses le long des caniveaux.

AVANT TOUTE CHOSE : PRÉVENIR

Réduire les surfaces minérales

La solution la plus simple pour éviter les herbes qui peuvent paraître disgracieuses sur les grandes surfaces minérales... c'est d'ajouter de l'herbe ! Dans la mesure du possible, les espaces en gore sont enherbés.

Les cheminements sont redessinés, comme par exemple aux abords de la maison de quartier du Pontet.

Le bâchage et le paillage

Sur les aménagements paysagers, le bâchage et le paillage sont des

méthodes efficaces pour éviter l'apparition d'herbes folles. On appose une bâche biodégradable au pied des plantations, ce qui va empêcher l'apparition de plantes indésirables. Sur le même principe, les plantes couvre-sol et le paillage sont favorisés.

Les trottoirs : des solutions sont à l'étude

L'entretien des 160 kilomètres de trottoirs reste l'une des tâches les plus importantes. Une cartographie de la commune tenant compte

des revêtements des trottoirs a été constituée. La qualité du revêtement conditionne en effet les possibilités de brossage. Il faut de plus garantir l'accessibilité. L'enherbement des trottoirs a, par exemple, été expérimenté sur le secteur de la Villette. Un groupe de travail, réunissant élus et techniciens, a été constitué afin de réfléchir à de nouvelles solutions.



Le brûlage thermique permet de détruire les plantes indésirables.

AU QUOTIDIEN : AGIR

Le brossage

En utilisant une machine équipée de brosses désherbeuses sur les trottoirs, on arrache efficacement les herbes, particulièrement celles qui sont nichées sur les jointures et le bas des murs. Cela supprime aussi la mousse qui peut constituer un bon support de pousse pour les "mauvaises herbes". Cette méthode est plutôt utilisée sur les enrobés.

Le griffage

La commune s'est équipée d'une machine motorisée permettant de griffer le sol. Utilisée sur les surfaces en gore, elle permet de couper l'herbe sur une largeur de 70 cm.

Le débroussaillage

Des machines telles que la débroussailleuse et le réciprocatteur permettent de couper les herbes, qui se trouvent notamment en pied de haies.

Le brûlage

Le désherbage thermique est une solution alternative efficace qui permet de brûler les plantes indésirables, particulièrement dans les zones minéralisées, comme sur les enrobés ou les pavés autobloquants.

La balayeuse

Outre le maintien de la propreté urbaine, la balayeuse dont est équipée la commune permet notamment d'enlever les petites pousses le long des caniveaux. Six semaines sont nécessaires pour traiter l'ensemble de la commune.

Pour les particuliers : c'est bientôt !

À compter du 1^{er} janvier 2019, l'utilisation de produits phytosanitaires sera interdite aux particuliers dans les jardins, sur les balcons, les terrasses... Il est temps de changer ses habitudes ! 75 à 80 % des produits phytosanitaires déversés sur la commune le sont par des particuliers.

3 QUESTIONS À

Bernard Jayol
Conseiller municipal
délégué au cadre de vie



« Les "mauvaises herbes" ne sont pas des signes de négligence »

Comment la municipalité a-t-elle pris le tournant du zéro-phyto ?

Nous avons anticipé l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires, et avant même la réglementation de 2017, un certain nombre d'actions étaient déjà en place à Riorges : la technique du paillage, la réduction des espaces en gore ou encore la gestion différenciée des espaces... Ce qui est compliqué, c'est l'entretien des trottoirs. Bien que nous utilisions avec la plus grande prudence les produits phytosanitaires, seuls deux passages par an suffisaient à éradiquer les "mauvaises herbes" sur toute la commune. Aujourd'hui, le désherbage mécanique prend bien plus de temps et il est impossible de traiter l'ensemble de la commune simultanément... Si bien qu'il y a toujours quelques endroits à Riorges où l'on trouve de l'herbe sur les trottoirs.

Le zéro-phyto doit donc s'accompagner d'un changement de perception ?

En effet. Bien que les services municipaux aient intégré le désherbage mécanique à leur charge de travail, il y a forcément des trottoirs communaux sur lesquels il est possible de rencontrer des "mauvaises herbes". C'est une chose qu'il faut admettre... C'est même bon signe, c'est que la nature reprend vie ! Les habitants doivent comprendre que ces herbes ne sont pas des signes de négligence. Je les invite par ailleurs à adopter le réflexe simple de participer en enlevant les quelques herbes folles qui peuvent courir le long du mur de leur propriété.

À Riorges, y'a-t-il des endroits où les produits phytosanitaires sont encore utilisés ?

Non, plus du tout. Nous avons souhaité aller encore plus loin dans la démarche, en n'utilisant plus aucun produit phytosanitaire au parc sportif Galliéni, ni au cimetière. Ce sont des sites qui ne sont pas sous le coup de l'interdiction du 1^{er} janvier 2017 mais cela nous a semblé important, d'une part pour préserver la santé des usagers et d'autre part, pour favoriser la biodiversité. Les particuliers devront quant à eux très bientôt sauter le pas puisqu'au 1^{er} janvier 2019, ces produits leur seront aussi totalement interdits.

PARC SPORTIF GALLIÉNI ET CIMETIÈRE

DEUX SITES POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN



La loi autorise toujours le recours au désherbage chimique dans les cimetières et les complexes sportifs. Dans un souci de santé publique et de préservation de l'environnement, la municipalité a toutefois fait le choix de passer aussi au zéro-phyto au cimetière et au parc sportif Galliéni.

→ Vers la végétalisation du cimetière

Le cimetière est un lieu très minéralisé, ce qui rend son entretien complexe. Afin de réduire la part de ces espaces en gore, un béton sera mis en place dans les entretombes. Un projet de végétalisation est à l'étude. Dans l'immédiat, la non-utilisation de produits phytosanitaires permettra au sol de se dépolluer.

→ Parc sportif Galliéni : préserver la santé des usagers

Le parc sportif Galliéni est très fréquenté, particulièrement par un public jeune, il est donc important de ne pas y utiliser de produits chimiques, bien que cela reste autorisé. Plusieurs aménagements ont été repensés afin de permettre une tonte ou un débroussaillage plus facile. Les grands espaces en gore seront progressivement engazonnés.

LE ZÉRO-PHYTO EN VIDÉO !

Pour découvrir le zéro-phyto en images, une série vidéo a été réalisée. Retrouvez-la sur www.riorges.fr ou sur la chaîne Youtube Ville de Riorges.

▶ RIORGES, VILLE ZÉRO-PHYTO

A Riorges, les produits phytosanitaires, c'est terminé ! Quel plan d'action a été mis en place ?

▶ COMMENT ENTREtenir NATURELLEMENT LES ESPACES PUBLICS ?

Brossage, brûlage : découvrez en images les alternatives naturelles pour le maintien du cadre de vie.

▶ COMMENT ENTREtenir NATURELLEMENT LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ?

Le bâchage et le paillage sont des méthodes efficaces pour lutter contre l'apparition des "mauvaises herbes". En quoi consistent-elles ?

▶ COMMENT ENTREtenir SON JARDIN ?

Avis aux jardiniers amateurs ! Nous vous livrons plusieurs astuces naturelles pour en finir avec les produits phytosanitaires dans votre jardin.



CHARLOTTE PRIEUR, SPÉCIALISTE DU WEBMARKETING



→ **Charlotte Prieur**
07 70 28 79 81
charlotte.prieur7@gmail.com

Charlotte Prieur a occupé des postes de responsable communication dans différentes structures, dont quelques réseaux d'entrepreneurs. En début d'année, cette Riorgoise de 25 ans a décidé de se lancer à son compte. *J'y pensais depuis un moment, je ne regrette pas*, déclare-t-elle.

L'entrepreneure a activé son réseau et a récemment rejoint un collectif de freelances lillois pour lequel elle effectue un grand nombre de missions. *J'élabore des stratégies de communication et de marketing dans le domaine du digital, cela passe par les réseaux sociaux, la rédaction d'articles ou encore par le référencement des sites web*, détaille-t-elle. *L'objectif est d'aider les entrepreneurs à développer leur audience et donc, à acquérir plus de clients grâce à Internet.*

Charlotte Prieur travaille sur des projets très diversifiés : des entreprises du bâtiment, une application innovante, un site qui recense des professionnels de l'esthétique... Les structures sont implantées dans toute la France. *Je n'ai pas encore de clients au niveau local mais j'aimerais beaucoup !*



Erratum

Le numéro de téléphone indiqué dans le dernier *Riorges Magazine* pour l'entreprise Julien Ebénisterie était erroné. Le contact est le 07 71 70 73 19.

LES SOLUTIONS INFORMATIQUES DE VNT-NET



Après avoir travaillé pour plusieurs sociétés lyonnaises dans le domaine du numérique, Alexandre Allard-Jacquin a créé son entreprise VNT-Net en avril 2018 à Riorges. Il propose des services de gestion d'infrastructures, d'administration de réseaux ainsi que le développement de sites internet et d'applications. *J'ai toujours eu le désir de créer mon entreprise, je voulais d'abord me forger une expérience. D'autant plus que je travaille à distance, depuis mon domicile. C'est une véritable chance pour la vie de famille*, explique-t-il. Son entreprise est d'ailleurs une affaire de famille puisque son épouse, Constance, lui apporte ses compétences en graphisme. VNT-Net travaille principalement avec des entreprises rhônalpines. *Par exemple, je collabore actuellement avec HosTELYon, qui est un centre d'hébergement d'opérateurs télécoms, pour le développement de toutes les solutions de gestion technique du bâtiment.*



L'entrepreneur a aussi créé une solution comprenant notamment un espace de stockage sécurisé des données et une suite bureautique, nommée DeskDur, et qui est destinée aux PME, start-ups, associations ou particuliers.

→ **VNT Net**
04 77 69 96 05
contact@vnt-net.com

DANIELLE GERBER, NOUVELLE PRINCIPALE DU COLLÈGE

« UN OBJECTIF DE 100% DE RÉUSSITE AU BREVET EN 2019 ? CHICHE ! »

Danielle Gerber a fait sa rentrée en tant que nouvelle principale le 3 septembre dernier, au collège Albert Schweitzer, aux côtés de 504 élèves. Elle a quitté un collège de région parisienne pour prendre la suite de Simon Basso.

POUVEZ-VOUS NOUS RETRACER VOTRE PARCOURS ?

J'ai fait en septembre dernier ma 19^e rentrée en tant que chef d'établissement ! Avant cela, j'ai été professeur d'économie et de droit en lycée pendant 18 ans puis j'ai occupé un poste de proviseure adjointe, le temps d'une année dans un collège de ZEP en région parisienne. Ce fut une expérience difficile, qui nécessitait une grande implication... mais finalement, l'année suivante, je passais le concours pour en faire mon métier ! Je suis ensuite devenue principale adjointe dans une grande cité scolaire puis j'ai été chef d'établissement dans trois collèges différents avant de prendre la direction de celui de Riorges.



QUELS SONT LES DOSSIERS QUE VOUS SOUHAITEZ TRAITER EN PRIORITÉ ?

Mon principal objectif est d'améliorer le taux de réussite au brevet. Au collège Schweitzer, les élèves disposent de toutes les conditions pour réussir : une équipe enseignante dynamique, un bel établissement, un contexte de travail propice... Nous allons donc étudier discipline par discipline, tenter de comprendre pourquoi le résultat n'a pas été à la hauteur et mettre en place un plan d'actions. Un objectif de 100% de réussite en 2019 ? Chiche !

QU'EST-CE QUI FAIT LA PARTICULARITÉ DU COLLÈGE DE RIORGES ?

Comme je l'ai dit, ce collège est un bel équipement, spacieux, bien entretenu : j'ai été très agréablement surprise. J'ai rencontré une équipe très motivée.

Il y a beaucoup de projets qui seront menés cette année : des séjours linguistiques, un projet transversal autour du handisport, des actions de prévention routière, pour n'en citer que quelques-uns. Nous avons aussi une classe bilingue anglais/allemand, une 6^e avec un projet artistique et culturel autour d'Harry Potter, une section handball... Les élèves de 5^e et 4^e sont tous équipés de tablettes, c'est un bel outil qui doit être au service de la réussite des élèves.

QUELLES SONT VOS IMPRESSIONS DE NOUVELLE RIORGEOISE ?

Je trouve que la commune est agréable et je me suis sentie très bien accueillie. Moi qui aime la nature, je découvre une belle région où tout est à portée de main. La vie quotidienne est tellement plus facile qu'en région parisienne... particulièrement pour ce qui relève des déplacements !

LE COLLÈGE EN QUELQUES CHIFFRES

504

élèves

64

adultes : professeurs, assistants d'éducation, personnel administratif et technique...

CONCERTS

PROCHAINEMENT AUX MARDI(S) DU GRAND MARAIS

Le 9 octobre dernier, les Mardi(s) du Grand Marais ont repris du service avec le groupe Electro Deluxe qui a fait groover le public.

Le 16 octobre prochain, la folk du monde sera à l'honneur avec le groupe pop-folk lyonnais Nazca suivi du groupe de psyché-pop anatolien **Altın Gun**. Le 30 octobre, la trash-pop garage des sud-africains **Make-Overs** fera vibrer les guitares pour ensuite laisser place au père de l'électro-techno **Arnaud Rebotini**. Le 20 novembre, **La Pietà** viendra scander son grunge rap puis **Cadillac** prendra la relève pour nous livrer un rap décalé et absurde. Le 27 novembre, une bonne dose de rock sera au rendez-vous avec les belges de **Black Box Revelation** et leur psychedelic rock. Le groupe mythique **Triggerfinger** clôturera la soirée en nous livrant un blues rock maîtrisé.

→ **Salle du Grand Marais – Ouverture des portes à 20h30.**

Plein tarif : 12 € / Tarif réduit : 10 € / Moins de 16 ans : 5 €

Sauf pour la date du 27 novembre : 15 € / 12 € / 8 €

Billetterie et informations sur www.riorges.fr - 04 77 23 80 25/27



Le groupe belge déjà mythique, Triggerfinger, le 27 novembre.

L'EXPO À NE PAS MANQUER

« LES MONDES MERVEILLEUX DE L'APART »

Pour fêter ses 10 ans, l'APART (Atelier de Pratiques ARTistiques), collectif riorgeois dédié à l'art du dessin, et en résidence à l'école du Bourg, vous invite à une exposition en décembre.

Ce sont bien différents mondes que vous pourrez découvrir au château de Beaulieu : chaque membre de l'APART a son univers. A l'occasion de cette nouvelle exposition, les dessinateurs riorgeois ont aussi souhaité inviter l'auteur-illustratrice Carine Hinder qui sera présente au vernissage le 1^{er} décembre.

UNE INVITÉE DE RENOM

Artiste pluridisciplinaire, Carine Hinder exerce dans plusieurs domaines tels que l'édition, l'animation ou encore la communication. Lauréate de nombreuses récompenses prestigieuses (Prix Renaudot 2013, prix Ludia 2016...), elle présentera son dernier livre jeunesse « L'île aux aventures », petit bonbon coloré, doux et sucré qui vous transportera dans un univers plein de bonheur et de tendresse. Christian Chavassieux et Thibault Mazoyer, respectivement auteur et réalisateur du cru, présenteront aussi leur toute nouvelle création « A la Droite du diable », une BD novatrice et inventive.

ÉVÉNEMENTS AUTOUR DE L'EXPOSITION

Une séance de dédicaces sera proposée le jour du vernissage, samedi 1^{er} décembre à partir de 16h. Le dimanche 2 décembre, un concert de quatuor à cordes sera donné par les Tisseurs de son, à 15h. Une nocturne sera par ailleurs assurée le 8 décembre, jusqu'à 22h.

→ « Les Mondes de l'APART », du 1^{er} au 16 décembre au château de Beaulieu

Du lundi au vendredi de 14h à 18h, le week-end de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Entrée libre – 04 77 23 80 27

en bref...

» **BOÎTES À LIRE**
C'EST AUSSI POUR
LES ENFANTS !

Depuis leur installation en mai, les quatre Boîtes à Lire réparties sur la commune remportent un beau succès. De nombreux Riorgeois viennent y déposer ou y emprunter des livres. Une jeune riorgeoise de 10 ans et demi, passionnée de lecture, a cependant adressé une lettre au Maire : elle aimerait aussi y trouver plus de livres adaptés aux enfants... N'hésitez donc pas à déposer des titres jeunesse, vous ferez de jeunes heureux !

Du 18 août au 28 septembre

FÉLICITATIONS AUX PARENTS

Dounia GAFOUR née le 16 août
Lëxy CHALUMEAU née le 26 août
Loanne ATTOUMANE né le 28 août
Lise GAILLAT née le 31 août
Etienne RONZIER né le 8 septembre
Lemso-Rose KÉÏTA née le 12 septembre
Valentine CATELAND née le 18 septembre

MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR AUX JEUNES MARIÉS

Céline LAVAGUE et Sébastien PHILIBERT 1^{er} septembre
Béline OUNNAS et Samir AMOR 22 septembre

CONDOLÉANCES AUX PROCHES

Roger ISRAËL, 85 ans 10 août
Lydie DORSIVAL veuve DUPUIS, 96 ans 23 août
Alexandre JACQUET, 89 ans 24 août
Jack RICHARD, 90 ans 25 août
Frédérique SEITZ épouse PASQUIÉS, 66 ans 27 août
Pierre MARTIN, 85 ans 3 septembre
Claude GUÉRAUD, 92 ans 3 septembre
Georgette CHAVROCHE veuve BESSETTE, 92 ans 7 septembre
Jean-Pierre DAUTRAIT, 73 ans 17 septembre
Raymonde REY épouse DUBOST, 83 ans 17 septembre

NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 Le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 Accueil : 04 77 23 62 62
 mairie@riorges.fr

Prendre rendez-vous avec un élu

04 77 23 62 65

Urgences

Urgences SAMU : 15
 Police Secours : 17
 Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence gratuit
 depuis un portable : 112

Pratique

Roannaise de l'eau : 04 77 68 54 31
 Service des déchets ménagers – Roannais Agglomération : 0 800 17 34 50
 Urgence dépannage électricité (n° Azur) : 0 810 333 142
 GDF sécurité - dépannage (n° Azur) : 0 810 433 142
 STAR (transports en commun) : 04 77 72 77 27
 Pôle Emploi : 39 49



ARNAUD REBOTINI
AUX MARDI(S) DU GRAND MARAIS
30.10



EXPOSITION
"ART OU DÉCORATION"
DU 17 AU 25.11



"QU'ALLAIENT-ELLES FAIRE
DANS CETTE GALÈRE ?"
DU 30.11 AU 02.12

OCTOBRE

MARDI 16 OCTOBRE

LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS : NAZCA + ALT'IN GUN

Folk/Rock-psyché
20h30 - salle du Grand Marais
12€ - 10€ - 5€
04 77 23 80 25/27

SAMEDI 20 OCTOBRE

FÊTE D'HALLOWEEN

Par le Sou des écoles
A partir de 14h30 - salle du Grand Marais - 2€ par enfant, gratuit pour les parents. 07 51 65 68 38

DIMANCHE 21 OCTOBRE

LOTO

Par le Roanne Riorges Volley-ball
14h - salle du Grand Marais
06 24 88 54 89

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 OCTOBRE

SALON "DES AIGUILLES ET DES FILS"

Par le Club Méli-Mélo Patchwork
Samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h - salle du Grand Marais
Entrée libre. 06 71 95 08 95

DU 27 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE

EXPOSITIONS : ASSO. PHILATÉLIQUE DU ROANNAIS ET FRANCIS LAFITTE

Philatélie et peinture
Entrée libre tous les jours de 14h à 18h
Château de Beaulieu. 04 77 23 80 27

MARDI 30 OCTOBRE

LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS : MAKE-OVERS + ARNAUD REBOTINI

Trash-pop garage/ Electro techno
20h30 - salle du Grand Marais
12€ - 10€ - 5€
04 77 23 80 25/27

MERCREDI 31 OCTOBRE

MARCHÉ D'HALLOWEEN

Animations pour les enfants
De 9h30 à 15h - place de la République
Gratuit. 04 77 23 62 62

NOVEMBRE

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

COURSE DES 10 KILOMÈTRES DE RIORGES

Par l'ORMA
Départ à 9h30 de Riorges centre
06 27 29 07 44 - www.orma-riorges.fr

LOTO

Par le Comité de jumelage
14h30 - salle du Grand Marais
07 86 52 78 48

SAMEDI 10 NOVEMBRE

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE : SOIRÉE SOUVENIRS EN CHANSONS

Par l'Union Roannaise des Associations Laïques
20h30 - maison de quartier du Pontet
Entrée libre
guy.malassenet@wanadoo.fr

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

11h - place Verdun. 04 77 23 62 62

DU 17 AU 25 NOVEMBRE

EXPOSITION "ART OU DÉCORATION ?"

JANE COPPÉRÉ ET PASCALE DESROCHES

Peinture, collages
Entrée libre tous les jours de 14h à 18h
Château de Beaulieu
04 77 23 80 27

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

LOTO

Par le Riorges Football Club
14h - salle du Grand Marais
06 29 49 27 09

MARDI 20 NOVEMBRE

LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS : LA PIETÀ + CADILLAC

Grunge Rap / Rap Core
20h30 - salle du Grand Marais
12€ - 10€ - 5€
04 77 23 80 25/27

JEUDI 22 NOVEMBRE

SPECTACLE : MOITIÉ VOYAGEUR

En partenariat avec La Comédie de Saint-Etienne - Dispositif Itinérance
20h - Maison de Quartier du Pontet
10€- 5€
Réservation sur www.riorges.fr
04 77 23 80 27

SAMEDI 24 NOVEMBRE

DÎNER-SPECTACLE : "LE ZAPPING DE LA BANDE À PART"

Par l'Amicale du personnel et du CCAS de la Ville de Riorges
19h - salle du Grand Marais
25€ (Moins de 12 ans : 8€)
04 77 23 62 62

MARDI 27 NOVEMBRE

LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS : BLACK BOX REVELATION + TRIGGERFINGER

Psychedelic Rock/ Blues Rock
20h30 - salle du Grand Marais
15€ - 12€ - 8€
04 77 23 80 25/27

DU 30 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

THÉÂTRE : "QU'ALLAIENT-ELLES FAIRE DANS CETTE GALÈRE?"

par Malyss Compagnie
Vendredi et samedi à 20h30, dimanche à 15h30
Salle du Grand Marais 10 € - 8€
06 83 02 38 74

DÉCEMBRE

DU 1^{ER} DÉCEMBRE AU 16 DÉCEMBRE

EXPOSITION "LES MONDES DE L'APART"

Dessin, peinture
Du lundi au vendredi de 14h à 18h, le week-end de 10h à 12h et de 14h à 18h
Château de Beaulieu
Entrée libre
04 77 23 80 27

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

EXPOSITION-VENTE

par En Toute Quiétude
De 9h à 18h - résidence Quiétude
Entrée libre. 04 77 71 01 09

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

CONCERT « LES TISSEURS DE SON »

Autour de l'exposition
« Les Mondes de l'APART »
15h - château de Beaulieu
Entrée libre
04 77 23 80 27

Accueil des
**NOUVEAUX
RIORGEOIS**

BIENVENUE CHEZ VOUS !

Vendredi 9 novembre 2018
18h - Salle du conseil municipal




Riorges

LA VILLE NATURE

Vous êtes installé à Riorges
depuis novembre 2017 ?
Inscrivez-vous au 04 7723 62 95
ou sur www.riorges.fr



www.riorges.fr